

Lancement d'un Observatoire panafricain sur les handicaps (OPHA)

lundi 29 décembre 2008

Cet observatoire, lancé en novembre 2008, se donne pour mission de :

- 1) dresser et de faire connaître l'état des conditions de vie des personnes handicapées en Afrique, d'alerter l'opinion, les pouvoirs publics, les organismes et les organisations concernés, sur l'ensemble des manquements observés dans la mise en œuvre de la Convention relative aux Droits des handicapés de l'Organisation des Nations Unies (ONU)
- 2) informer les personnes handicapées de leurs droits, et de soutenir leurs démarches pour les faire valoir,
- 3) favoriser, de la façon qu'il juge appropriée, l'adoption de loi, règlements et autres mesures propres à garantir la défense de la personne et le respect des droits des personnes handicapées,
- 4) favoriser, de la façon qu'il juge appropriée et dans le respect des droits fondamentaux et des libertés individuelles, la diminution des obstacles qui empêchent leur plein épanouissement et leur pleine participation à la vie communautaire, économique, culturel et autres.
- 5) utiliser son droit d'ester en justice pour la sauvegarde des intérêts essentiels de la personne handicapée et l'application des dispositions légales et réglementaires en cas de violation de leurs droits.

Toutes les informations sur les activités de l'Observatoire sont en ligne sur <http://handicaps.afrikblog.com/> ou sur <http://esd-afrique.blogspot.com/>

L'Observatoire soutient notamment un "Appel aux décideurs politiques africains en faveur de la ratification et la mise en oeuvre effective de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et son Protocole facultatif", et une [pétition que l'on peut lire et signer en ligne](#).

P.-S.

A consulter sur le site d'Adéquations :

- Notre article sur la [Convention relative aux droits des personnes handicapées](#)